

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE **France Station Nautique** **& le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes**

1. Objet :

La présente convention a vocation à fixer les modalités de collaboration entre le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes et France Station Nautique⁽¹⁾ dans le cadre de l'organisation de l'évènement « Faites du Nautisme » en 2019.

L'évènement Faites du Nautisme® (propriété de France Station Nautique) est un évènement nautique tout public promotionnel visant à permettre l'accès et la découverte d'activités nautiques multiples dans une ambiance festive et gratuite. Son concept se définit comme suit :

- Un territoire
- Une offre de multi-activité nautique
- Un programme d'animations coordonné
- Un principe d'accès gratuit aux animations et aux pratiques d'activités proposées
- Un accueil tout public (avec un effort sur les personnes en situation de handicap)
- La mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement avec le partenaire Océanoplatic®
- Un Week-end unique : les 1 et 2 juin 2019

2. Engagements de France Station Nautique :

- France Station Nautique propriétaire de l'évènement « Faites du Nautisme® » autorise l'usage de ce dernier par le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes aux conditions suivantes :
- Usage limité exclusivement aux évènements validés qui se dérouleront le Week-End des 1 et 2 juin 2019. France Station Nautique met à disposition de ces évènements :
 - o Les éléments graphiques du logo pour une utilisation « Internet » et « Print »
 - o Propose les pavillons « Faites du Nautisme » aux mêmes conditions que pour les Stations Nautiques
 - o Propose des outils de sensibilisation élaborés par Oceanoplatic® et France Station Nautique.

3. Engagements du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes :

Le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui des comités et ligues régionales de sports nautiques :

- Encourage et inventorie les acteurs locaux intéressés pour prendre part à l'évènement « Faites du Nautisme® » et les regroupe par territoire chaque fois que cela est possible
- Identifie un coordonnateur de l'évènement pour chacun des territoires
- Organise la mise en relation de France Station Nautique avec les représentants élus des territoires que le Label France Station Nautique intéresse.
- S'assure du respect de la présente convention

⁽¹⁾ dont l'association « Station Nautique Auvergne – Rhône-Alpes »

4. Engagements communs :

France Station Nautique et Le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes

- Valident les programmes et animations proposés dans le cadre de l'évènement « Faites du Nautisme® » (en dehors de ceux proposés par les Stations Nautiques)
- Elaborent, coordonnent et mutualisent si possible, les actions de communication de l'évènement « Faites du Nautisme® »

Fait à Paris, le 18 février 2019
En deux exemplaires originaux

France Station Nautique

~~France Stations Nautiques~~
~~17, rue Henri Bocquillon~~
~~75015 PARIS~~
~~Tel. : 01 44 05 96 55~~
~~Fax : 01 44 05 95 93~~

Michel FRUGIER
Président

Comité Régional Olympique et Sportif
Auvergne-Rhône-Alpes.

Christian LEVARLET
Président

